

Communiqué de presse – 19.09.2023

Le concours d'architecture pour un cabanon « Grand Chasseral » fait un tabac !

Le concours de création d'un cabanon en bois « Grand Chasseral », lancé au mois de juin dernier, a rencontré un grand succès. Cinquante bureaux d'architectes et professionnels du bois ont répondu à l'appel et déposé un projet à l'issue de la première phase, qui s'est bouclée début septembre. Huit projets ont été retenus par les neuf membres du jury en vue de la seconde phase. Celle-ci aboutira mi-décembre au choix du projet vainqueur avant la production effective courant 2024.

Ouvert le 1^{er} juin, le concours vise, en priorité, à développer un cabanon en bois local original et reconnaissable destiné à la vente de produits locaux. A partir de ce modèle, deux autres éléments de mobilier sont déclinés : une étagère promotionnelle pour la vente de produits locaux qui pourront être installés en intérieur (par exemple, dans un magasin) et un habillage d'automate à produits pour sublimer ces petites infrastructures généralement installées sur la devanture de commerces tels que des fromageries ou boucheries.

Les 9 membres du jury, représentés par André Tellenbach, Lignum Jura bernois (président) et Bernard Leuenberger, Association du PDR « Produire et manger local » (vice-président) ont délibéré et retenu 8 projets pour la seconde phase du concours.

Les projets nominés ont été présentés dans le cadre d'une des Rencontres romandes du Bois qui s'est tenue samedi 16 septembre à Tramelan. Les intitulés des projets sont les suivants :

- JANUA
- LES ARCHES
- LES GRENIERS DU CHASSERAL
- LYNX
- CHASSRRRAL
- CHEVÊCHETTE
- MAÏSATTE
- BARAQUE

Les projets nominés peuvent être découverts en image sur parcchasseral.ch/cabanons. Les noms des dépositaires demeurent toutefois pour l'heure entièrement anonymes, y compris pour les membres du jury durant la seconde phase du concours. Ils ne seront dévoilés que lors de la nomination finale.

Les candidats retenus démarrent dès à présent un second tour qui se conclura le 15 décembre. Le lauréat final sera annoncé fin janvier 2024. Le jury dispose de CHF 10'000.- pour récompenser les projets primés qui seront également présentés lors du prochain Congrès suisse du paysage, lequel aura lieu dans le Parc régional Chasseral, à Tramelan et Bellelay, les 5 et 6 septembre 2024.

La création de cette ligne architecturale a pour objectif d'améliorer l'accès aux produits régionaux en comblant le réseau de points de vente existants, de favoriser la vente directe et d'améliorer la visibilité des produits grâce à un mobilier commun, original et reconnaissable qui pourra être disponible en plusieurs lieux et constituer un véritable marqueur du territoire du Grand Chasseral. A terme, il est prévu de soutenir la réalisation de 25 cabanons, 15 étagères et 25 habillages à automates via les fonds du PDR, lors de sa mise en œuvre prévue dès 2024.

Le concours est porté par l'association du projet de développement régional (PDR) du Jura bernois « Produire et manger local », en collaboration avec Lignum Jura bernois, la Fondation Rurale Interjurassienne et le Parc Chasseral. La confection des cabanons sera réalisée dès 2024 dans le Jura bernois avec du bois local.



Les propositions des huit candidat.e.s retenu.e.s pour la seconde phase du concours (montage : © Parc Chasseral).

Infos et contact des partenaires du projet :

André Tellenbach, président du jury, président de Lignum Jura bernois, andre.tellen@bluewin.ch, +41 (0)79 277 02 64

Bernard Leuenberger, vice-président du jury, président de l'association du PDR « Produire et manger local », b.leuenberger@court.ch, +41 (0)79 215 43 65

Saralina Thiévent, Parc régional Chasseral, saralina.thievent@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 46 / +41 (0)78 895 63 81

Laurie Marchand, Fondation Rurale Interjurassienne, veronica.matti@frij.ch, +41 (0)79 265 14 48



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.